

Sensibilisation des utilisateurs de pesticides en zones non agricoles

Proposé par Guillaume Bouchut - 06/11/2019

Une Directive européenne impose à ses États membres d'atteindre le « bon état des eaux » à échéance 2015. Or, les micropolluants tels que les pesticides sont l'une des deux premières causes du mauvais état des rivières. A l'échelle nationale, le Plan Ecophyto vise à réduire et améliorer l'utilisation de pesticides. En 2010, la FRAPNA Loire a lancé une vaste campagne de communication et de sensibilisation des utilisateurs de pesticides en zones non agricoles. Depuis 2012, elle anime la charte régionale Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages à destination des collectivités de Rhône-Alpes, en partenariat avec la DRAAF¹ et la FREDON² et portée par la CROPPP³.



Sur plus de 60 000 tonnes de pesticides utilisées chaque année en France, 5 à 10 % concernent les applicateurs non agricoles, c'est-à-dire les particuliers, les collectivités, les gestionnaires de voirie et les entreprises. En milieu urbain, les pesticides sont utilisés pour éradiquer les herbes indésirables mais aussi pour lutter contre les insectes et les champignons. Dans la mesure où ce milieu est constitué essentiellement de surfaces imperméables, les pesticides se retrouvent fréquemment dans les eaux de ruissellement, et donc dans les rivières. L'enjeu est à la fois environnemental, sanitaire et économique.

En signant la charte Objectif zéro pesticide, les collectivités s'engagent à réduire progressivement l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. En contrepartie, nous les accompagnons pour la méthodologie, la sensibilisation, la promotion et la valorisation de leur engagement. Cette démarche s'appuie sur des solutions préventives et curatives qui excluent l'utilisation de produits phytosanitaires, ainsi que sur l'acceptation sociale d'une nouvelle forme d'entretien des espaces.

Les actions pédagogiques

Démarche de sensibilisation dans le cadre d'un contrat

GRAINE ARA - Le réseau de l'éducation à l'environnement en Auvergne-Rhône-Alpes

<http://blog.graine-ara.org/article-de-blog/sensibilisation-des-utilisateurs-de-pesticides-en-zones-non-agricoles>

Imprimé le 22 September 2026

de rivières

Sur les bassins versants Rhins-Rhodon-Trambouzan et Affluents, situés sur les départements de la Loire et du Rhône, la FRAPNA Loire et le SYRRTA⁴ ont organisé une réunion d'information à destination des communes sur les enjeux sanitaires et environnementaux, la réglementation et les alternatives aux pesticides. Suite à cette réunion, quinze communes ont décidé de s'engager dans la charte régionale.

Les habitants ont été conviés à la signature officielle de l'acte d'engagement par les maires et les partenaires de l'opération, suivi d'une projection du film « Pesticides, mon amour » et d'un débat. Les élus et services techniques des communes du territoire ont assisté à une démonstration de méthodes et matériels alternatifs par le CFPPA de Montravel⁵.

La sensibilisation des jardiniers amateurs sur les bonnes pratiques est aussi un enjeu prioritaire. La prise de conscience sur la toxicité des produits est faible et le sur-dosage est monnaie courante.

L'ARPN⁶ s'est associée à la Mairie d'Amplepuis pour animer l'atelier « Jardiner différemment » sur le site des jardins partagés de Coucy en avril 2013. Les participants ont ainsi découvert comment éliminer les indésirables du jardin sans avoir recours aux pesticides, mais en utilisant du purin d'ortie, du compost ou en associant des plantes.

« Herbes folles et animaux sauvages de nos villes et villages »

La FRAPNA Loire a créé cette mallette pédagogique sur le thème de la nature en ville et des alternatives aux pesticides, à destination du public scolaire. Cet outil émane de la volonté d'associer les agents, les habitants et les enfants d'une même collectivité pour que les villes deviennent un refuge pour la biodiversité. Parmi les activités proposées aux enfants : observer les plantes et animaux d'une rue, comprendre les mécanismes d'infiltration des pesticides dans le sol, comparer une ville « avec » et « sans » pesticide ou encore créer un jardinet.

Les premières animations menées avec les écoles des communes de Saint-Galmier et Saint-Médard-en-Forez, en partenariat avec l'association la « Bulle Verte », ont suscité beaucoup d'envies et de réflexions auprès des élèves. De retour à leur domicile, certains ont eu à cœur de transmettre leurs connaissances à leurs parents.

Aujourd'hui, 79 collectivités de Rhône-Alpes sont engagées dans la charte Objectif zéro pesticide. A l'automne, nous sortirons un film-documentaire sur les alternatives aux pesticides, donnant la parole à des utilisateurs et experts, dont Jean-Marie Pelt. Enfin, nous travaillons sur une démarche régionale à destination des jardineries et magasins vendeurs de matériel de jardinage, avec un lancement prévu en 2014.



Mallette "Herbes folles".

1. Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt.
2. Fédération Rhône-Alpes de Défense contre les Organismes Nuisibles.
3. Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides.
4. Syndicat Rhins Rhodon Trambouzan et Affluents.
5. Centre de Formation et de Promotion Agricole.
6. Association Roannaise de Protection de la Nature, association adhérente à la FRAPNA Loire.

Mots clefs :

- Eduquer dehors
- Eau

Bio de l'auteur(e)

En 2013, lors de l'écriture de cet article, Guillaume Bouchut était coordinateur de projets à la FRAPNA Loire, devenue depuis FNE Loire.